

Charte Sorbonne universités : signature des articles

L'UTC faisant partie de Sorbonne universités, les signatures des articles et diverses publications des personnels de recherche et étudiants de l'UTC doivent respecter la charte décrite ci-dessous.

Le respect de cette charte conditionne la réception des fonds de SU.

Pour les équipes d'accueil (Avenues-GSU, Costech, LEC, LMAC, TIMR)

Galileo Galilei, Sorbonne universités, Université de technologie de Compiègne, laboratoire, adresse*.

Pour les UMR et FRE (BMBI, GEC, Heudiasyc, Roberval)

Galileo Galilei, Sorbonne universités, Université de technologie de Compiègne, CNRS, laboratoire, adresse*.

Pour les signatures multilignes :

Pour les équipes d'accueil : une seule ligne

1 Sorbonne universités, Université de technologie de Compiègne, laboratoire, adresse*.

Pour les UMR et FRE : deux lignes

1 Sorbonne universités, Université de technologie de Compiègne, laboratoire, adresse*.

2 CNRS, laboratoire, adresse*.

* Rappel des adresses :

Centre de recherche Royallieu OU Centre Pierre Guillaumat OU etc
CS 60 319
60 203 Compiègne cedex

A noter :

On ne traduit pas le nom de l'UTC en anglais, cela reste Université de technologie de Compiègne.

CONTACT

Services de la recherche
Marion KACZKOWSKI

Tél. 03 44 23 44 10

marion.kaczowski@utc.fr

mise à jour : 05/01/2015